

Newsletter

Janvier 2024

Chers Amis,

Le Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque vous présente ses meilleurs vœux 2024 et cette newsletter pour débiter l'année.

Pascal Defaye y dresse le bilan de ses deux années de présidence, et Frédéric Sacher présente le nouveau bureau qui œuvrera pendant les deux prochaines années de sa présidence. Jérôme Taieb et Olivier Piot ont sélectionné des sessions rythmologiques aux Journées Européennes de la SFC. Eloi Marijon et Fawzi Kerkouri ont résumé deux études importantes de 2023 sur la prise en charge des fibrillations atriales asymptomatiques des prothèses rythmiques. Rodrigue Garcia fait un point sur l'étude DILEMMA et Raphael Martins sur le registre FRENCH STORM.

Bonne lecture,

Le Groupe Rythmologie - Stimulation Cardiaque

SOMMAIRE

- [Éditorial de Pascal Defaye, Président du Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque 2022-2024](#)
- [Mot de Frédéric Sacher, Président du Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque 2024-2026](#)
- [Sélection de sessions JESFC pour les rythmologues](#)
- [Fin du DIU de rythmologie et stimulation cardiaque](#)
- [Études 2023 sélectionnées par le Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque : NOAH-AFNET et ARTESiA](#)
- [Étude DILEMMA](#)
- [Registre FRENCH STORM](#)



Éditorial de Pascal Defaye, Président du Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque 2022-2024

Chers Amis,

Le moment est venu de clore ce mandat à la tête du Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque pour les années 2022-2024. Avant de passer le flambeau à Frédéric Sacher, je souhaite dresser un bilan de ces deux années.

En 2022, j'ai pris la suite de mon ami Laurent Fauchier, qui a eu la tâche difficile de diriger ce bureau avec des réunions à distance tout au long de la période Covid. Malgré ces défis, il a su continuer à développer le groupe avec finesse et autorité, organisant même un superbe congrès du groupe à Paris fin 2021, couronné de succès.

Ce mandat a marqué le retour des réunions régulières en face-à-face, cruciales pour faire progresser les dossiers essentiels de notre groupe. Un certain nombre de missions ont été entreprises et ont abouti. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité directeur pour leur rôle complémentaire pendant ces deux années actives et productives.

En ce qui concerne ces actions, on peut résumer les points importants :

- **Mission d'enseignement** : Des discussions riches ont confirmé le rôle clé de l'Option RISC, entraînant de facto la disparition du Diplôme Interuniversitaire (DIU). La connexion étroite avec l'Option, sous la houlette de Jean-Claude Deharo, responsable national de l'Option de rythmologie, a renforcé ces liens. Le DIU est maintenu pour la dernière année, ensuite il disparaîtra, remplacé par une version en français du diplôme EHRA, une excellente nouvelle pour notre communauté.
 - Les Docteurs Juniors (DJ) ont également bénéficié de l'opportunité d'assister à tous les congrès du groupe et au congrès EHRA avec une bourse nominative, payée par le groupe.
 - La bourse annuelle de mobilité du groupe, d'un montant de 35 000€, a été remise cette année à Corentin Chaumont de Rouen avec un superbe dossier.
- **Démographie des rythmologues** : Un travail important sur la démographie des rythmologues a été mené par Didier Klug, montrant que l'Option avec les DJ permettait d'assurer une succession dans la rythmologie française.
- **Organisation des congrès** : Le succès des Journées de Rythmologie à Avignon en 2023 avec plus de 1000 inscrits, ainsi que des Journées Stimulation & Défibrillation (JSD) 2022 et 2023, a été marquant. La décision d'organiser un gros congrès annuel du groupe a été prise, le premier, « Marseille 2024 » aura lieu du 26 au 28 juin au Palais du Pharo. Cette initiative vise à rassembler tous les rythmologues francophones et sociétés savantes francophones. Merci à Fabrice Extramiana, Nicolas Lellouche et Olivier Piot d'avoir su animer et coordonner les programmes scientifiques.
- **Présence en ligne** : La présence du groupe sur internet et les réseaux sociaux a été réaffirmée, avec la mise en place d'un site internet avancé (www.rythmologie.fr) et le développement des réseaux sociaux tels que Facebook, LinkedIn et X. Cette présence a été professionnalisée au cours de ce mandat, notamment grâce à Jérôme Taieb qui a brillamment coordonné la lettre régulière du groupe.
- **Publications** : Suite au grand succès du « Précis de Rythmologie » et du livre « Syncope - Diagnostic et Traitement », un nouveau précis a été édité par le groupe : « Stimulation et Défibrillation ». Toutes les équipes nationales ont participé à cet ouvrage collectif de référence. Un nouveau précis « Rythmologie et Génétique » est lancé pour l'année à venir.
- **Relations avec les autorités** : La place indispensable du groupe dans les relations avec l'autorité de tutelle, telle que l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), a été renforcée. Des discussions ont eu lieu concernant les pénuries de médicaments (nadolol, flecainide, hydroxyquinidine, etc.) et les rappels de PM/DAI (Abbott, Boston Scientific, Medtronic, Microport), en association avec le

Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque. Fabrice Extramiana a joué un rôle important pendant ces réunions avec l'ANSM, notamment pour gérer les pénuries de médicaments. Des discussions avec la Haute Autorité de Santé (HAS) sur des questions cruciales telles que la télécardiologie et les réformes du permis de conduire ont pu aboutir à des décrets pour lesquels notre groupe a été partie prenante (Estelle Gandjbakhch, Jérôme Taieb).

Ces points ne sont qu'un aperçu du travail intensif accompli au cours de ce mandat.

Je souhaite également exprimer ma gratitude envers l'ensemble du comité directeur, et particulièrement à ceux qui quittent le groupe cette année :

- Didier Klug (Lille), toujours très actif au bureau : Il a mené un gros travail sur la démographie médicale. Sa personnalité originale et charismatique va nous manquer, et je le remercie personnellement pour sa présence et les relations amicales que nous avons nouées grâce à ce bureau.
- Serge Boveda (Toulouse), plus qu'un ami : Son dynamisme était indispensable à la vie de ce groupe. Nous aurons besoin de lui alors qu'il sera à l'European Heart Rhythm Association (EHRA).
- Olivier Piot (Paris), qui rejoindra le bureau de la SFC : Il va beaucoup manquer pour ses qualités de négociations avec toutes les tutelles qu'il connaît parfaitement. Il a coordonné avec brio le dernier précis que nous avons édité, une tâche immense.
- Laurent Fauchier (Tours), notre ancien président, un ami très proche : Son autorité naturelle, sa rigueur, son humour, sa présence au bureau, tout cela va aussi nous manquer. Il doit continuer avec Eloi Marijon à sélectionner les articles de la bibliographie hebdomadaire, car cette sélection est toujours parfaite et subtile.

Merci à tous les autres membres du bureau qui continueront leur mandat : Mina Ait-Said, Estelle Gandjbakhch, Eloi Marijon, Fabrice Extramiana, Nicolas Lellouche, Jérôme Taieb, Philippe Maury, Raphaël Martins, Laura Delsarte (représentante des jeunes rythmologues), Carole Mette (représentante des paramédicaux). Merci aux nouveaux arrivants : Laure Champ-Rigot (Caen), Vincent Probst (Nantes), Rodrigue Garcia (Poitiers) et Stéphane Combes (Toulouse). Bienvenue au groupe.

Je souhaite une excellente continuité au Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque sous la présidence de Frédéric Sacher, avec une équipe renouvelée de manière progressive. En tant que Past-Président pendant les deux prochaines années, j'aurai grand plaisir à participer et à soutenir cette équipe renouvelée.

Enfin, je souligne l'importance d'une présence renforcée du groupe et des rythmologues français à l'EHRA. Le nombre actuel de Français inscrits (120) est comparable à celui de la Belgique, tandis que des pays tels que l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et même les Pays-Bas ont quatre à cinq fois plus de membres inscrits. Des élections cruciales en 2024 impliquent plusieurs représentants français, dont Serge Boveda, candidat au poste de secrétaire, et moi-même au *nominating committee*. Pour les soutenir et leur donner une chance d'être élus, nous devons augmenter notre nombre d'inscrits. Des actions motivantes ont été proposées pour inciter davantage les rythmologues français à être présents à l'EHRA, et cela est indispensable.

Je tiens également à rendre hommage à Christophe Leclercq, Président de la SFC, pour sa confiance et son soutien pendant sa présidence. Ses relations de confiance et d'amitié ont grandement facilité le mandat de Président du groupe.

Merci à tous, et un soutien entier à Frédéric Sacher, notre nouveau Président, pour animer ce nouveau bureau. Excellente année 2024 à tous,

Pascal Defaye
Président du Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque 2022-2024

Mot de Frédéric Sacher,
Président du Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque 2024-2026

Bonjour à tous,

Après le départ de membres essentiels du bureau du Groupe Rythmologie - Stimulation Cardiaque, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement durant toutes ces années, le bureau a connu un remaniement significatif cette année, avec de nombreux candidats à l'élection du bureau.

Ont été élus Mina Ait Said, Fabrice Extramiana, Estelle Gandjbakhch, Nicolas Lellouche, Eloi Marijon, Raphaël Martins, Philippe Maury, Jérôme Taieb, ainsi que quatre nouveaux membres : Laure Champ-Rigot, Rodrigue Garcia, Vincent Probst et Stéphane Combes. Les autres membres sont Carole Mette, représentant le Collège des Paramédicaux, Laura Delsarte, représentant le Collège des Cardiologues en Formation (CCF), Pascal Defaye en tant que Past-Président. Et je prends avec grand plaisir la présidence du bureau pour les deux prochaines années.

Notre objectif sera de représenter l'ensemble de la rythmologie française dans sa diversité et dans les limites de nos prérogatives qui concernent les aspects réglementaires et scientifiques, et la formation.

Si vous avez des suggestions ou souhaitez faire remonter des sujets, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau. Nous avons commencé à plus communiquer sur les actions du groupe via un nouveau site internet www.rythmologie.fr. Nous vous encourageons donc à le visiter régulièrement pour être au courant des actualités de la rythmologie en France. Vous trouverez également sur ce site des consentements patients, des annonces de poste et autres informations utiles. Pour être au courant des actualités, vous pouvez également vous abonner aux réseaux sociaux du groupe :



L'ensemble du bureau vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2024 qui verra se tenir à Marseille du 26 au 28 juin le congrès du groupe qui devient annuel. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant [en cliquant ici](#).

Frédéric Sacher
Président du Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque 2024-2026



Sélection de sessions JESFC pour les rythmologues

Auteurs : Jérôme Taieb, Olivier Piot

Sessions congrès

- **Mercredi 17 janvier**
 - 17h00 - Sport et rythmologie (Salle 253)
 - 17h00 - Troubles du rythme ventriculaire et atrial (Salle 352 A)
- **Jeudi 18 janvier**
 - 08h30 - Objets connectés et intelligence artificielle (Salle 252 B)
 - 08h30 - Avancées dans l'ablation de la fibrillation atriale (Amphi Havane)
 - 08h30 - Présentation et interprétation d'ECG d'arythmies cardiaques (salle 351)
 - 10h00 - Fibrillation atriale aux urgences (salle 241)
 - 11h30 - Le numérique à l'hôpital (Session paramédicale - Salle 342 B)
 - 11h30 - Controverses en rythmologie (Session commune EHRA - Salle 343)
 - 12h00 - La fibrillation ventriculaire (Conférence - Amphi Bleu)
 - 14h30 - La mort subite du sportif (Session commune Fondation Cœur & Recherche - Salle 243)
 - 14h30 - Diagnostic et rythmologie prédictive (Présentation Flash - Hub 1)
 - 16h00 - Découverte d'une canalopathie asymptomatique (Salle 351)
- **Vendredi 19 janvier**
 - 08h30 - Rythmologie interventionnelle (Présentation Flash - Hub 2)
 - 11h30 - Fibrillation atriale aiguë (Salle 242 AB)
 - 11h30 - Les extrasystoles ventriculaires : que faire ? (Amphi Bordeaux)
 - 14h30 - La vie avec une prothèse rythmique (Salle 251)

Séances DPC

- **Mercredi 17 janvier : Pratique du numérique en cardiologie**
 - Horaires : 17h00-20h00
 - Référence : 35522325065
- **Jeudi 18 janvier : De la fibrillation auriculaire aux troubles du rythme ventriculaire : Prise en charge optimisée selon les dernières recommandations de rythmologie**
 - Horaires : 17h00-20h00
 - Référence : 35522325015

Pour plus d'informations, veuillez [cliquer ici](#).



Fin du DIU de rythmologie et stimulation cardiaque

Auteurs : Fabrice Extramiana, Pascal Defaye, Frédéric Sacher

Notre DIU avait pour objectif de proposer une formation théorique et pratique, homogène et de bon niveau aux cardiologues souhaitant s'engager dans notre sous-spécialité. Sa justification principale résidait dans l'absence de formation qualifiante officielle à la rythmologie interventionnelle.

Ce DIU a accueilli et permis de former à la rythmologie interventionnelle un grand nombre (plus de 50 par an) de chefs de clinique, assistants spécialistes, cardiologues français, européens et extra-européens. Les enseignements et les examens théoriques étaient nationaux, mais organisés dans chacune des facultés, et la partie pratique était assurée dans nos services de rythmologie interventionnelle. Cette organisation était appréciée de tous.

La réforme du Diplôme d'Études Spécialisées de médecine cardiovasculaire, avec l'introduction de l'option Rythmologie et Stimulation Cardiaque (RISC), change profondément la situation. En effet, le législateur a décidé que l'option RISC était professionnellement qualifiante. Cependant, le nombre d'internes autorisés à entrer dans l'option RISC est contingenté par inter-région. Tous les internes qui le souhaitent ne pourront pas forcément être Docteur Junior (DJ) en RISC. Dans ces conditions, le maintien du DIU aurait laissé planer une ambiguïté sur une possibilité de formation « parallèle » qui n'aurait cependant pas eu de caractère professionnalisant reconnu officiellement. Les plus anciens d'entre nous se souviennent des difficultés engendrées par la double formation des cardiologues à l'époque des CES. Il n'est pas souhaitable de reproduire cette situation. D'autre part, il ne semblait pas envisageable de proposer une formation aux médecins étrangers alors que certains de nos internes ne pourront pas avoir accès à l'option RISC.

L'estimation des besoins en rythmologues interventionnels dans les années à venir a été réalisée par Didier Klug pour le Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque. Le nombre de postes ouverts pour l'option RISC devrait couvrir les besoins numériques de notre spécialité. Compte tenu de ces éléments, et après de longues et nombreuses discussions depuis près de deux ans, les rythmologues du CNEC ont décidé à l'unanimité d'acter la fin des primo-inscriptions au DIU à partir de la rentrée 2024-2025. Cela signifie que les inscriptions en première année en 2023-2024 sont les dernières. Nous inscrivons les étudiants en deuxième année en 2024-2025 puis les éventuels redoublants ensuite avant extinction du DIU.

Comme pour toutes les spécialités, les commissions de qualification pourront valider individuellement des parcours et formations de médecins ayant terminé leur formation initiale et permettre d'accéder à l'exercice de la rythmologie interventionnelle. La partie théorique pourrait dans ces situations être partagée avec l'option RISC et/ou assurée par la certification proposée par l'*European Heart Rhythm Association (EHRA)*. Le Groupe Rythmologie - Stimulation cardiaque évalue avec l'EHRA la possibilité d'une traduction en français de cette certification.

La maquette de l'option RISC est ambitieuse et obligatoire. Cela devrait permettre d'améliorer le niveau de formation à notre spécialité. Le caractère professionnalisant de l'option permet d'assoir notre sous-spécialité et d'en clarifier le cadre légal. L'option RISC remplace donc le DIU, c'est une évolution positive.



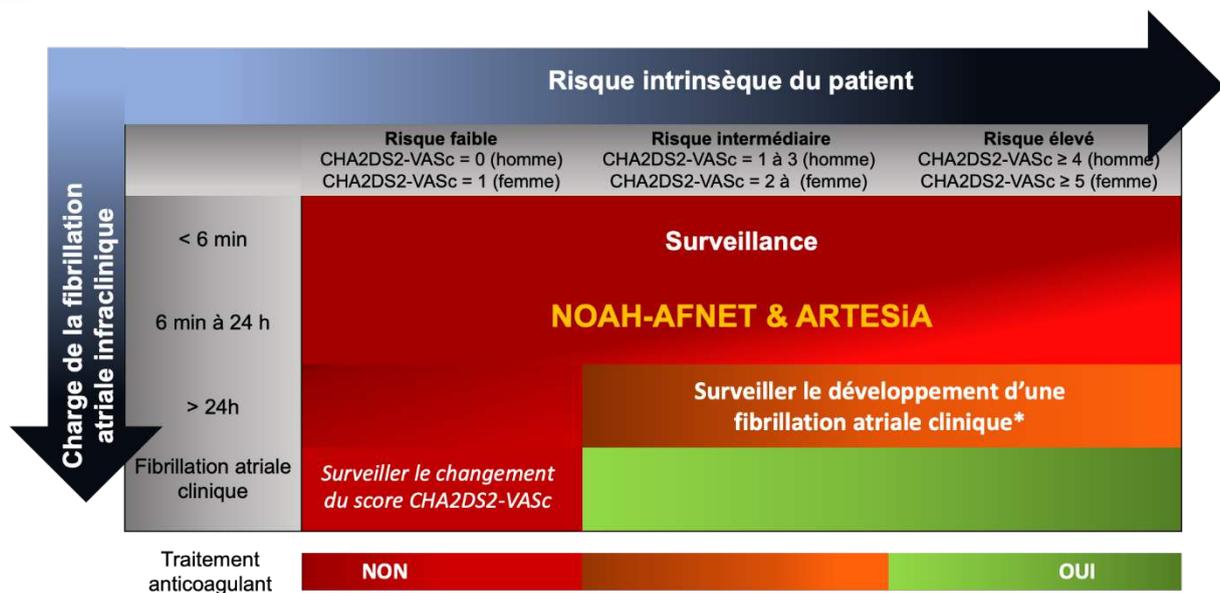
Études 2023 sélectionnées par le Groupe Rythmologie – Stimulation cardiaque : NOAH-AFNET et ARTESiA

Auteurs : Fawzi Kerkouri, Eloi Marijon

Les études NOAH-AFNET 6 et ARTESiA ont montré que le traitement anticoagulant augmente les événements hémorragiques graves, sans pour autant diminuer significativement les événements emboliques artériels, notamment pour des durées de fibrillation atriale (FA) infraclinique <24h. Une durée de FA infraclinique ≥ 24 h était un critère de sortie d'étude dans ARTESiA et représentait <10 % de la population de NOAH-AFNET 6. Cela reste donc une zone grise (orange plus exactement !) où l'intérêt de l'anticoagulation reste méconnu. Il en est de même des durées cumulées importantes. Chez ces patients, il est surtout important de surveiller l'apparition d'une fibrillation atriale clinique (environ 20% à 1 an), bien que les résultats de l'analyse secondaire d'ASSERT (*Van Gelder et al Eur Heart J 2017*) nous incitent à discuter un traitement anticoagulant chez les patients les plus à risque.



Considération de l'anticoagulation dans la fibrillation atriale à l'aire des résultats des études NOAH-AFNET & ARTESiA



Étude DILEMMA

Auteur : Rodrigue Garcia

L'étude DILEMMA est un essai contrôlé randomisé (le premier sur cette thématique) français dont le but est de vérifier s'il y a toujours un intérêt à implanter un défibrillateur cardiaque en prévention primaire chez les patients âgés de plus de 75 ans. Un bon nombre de papiers montre en effet l'absence de bénéfices du défibrillateur chez les patients d'un certain âge (lien pubmed). Nous avons d'ailleurs fait un avenant au protocole pour baisser l'âge à 70 ans dans quelques mois.

En effet, le risque de mort subite rythmique est à mettre en perspective par rapport au risque de décéder d'une autre cause : c'est ce que l'on appelle le risque compétitif. Dans cet essai auquel 19 centres français participent (consortium DAI-PP, <https://www.consortiumdaipp.com>), plus de 700 patients seront randomisés pour avoir le traitement pharmacologique optimal de l'insuffisance cardiaque seul versus associé à la mise en place d'un défibrillateur cardiaque. A l'heure actuelle, 100 patients ont été randomisés. Un suivi de 4 ans est prévu et l'objectif primaire est la mortalité toute cause.

Registre FRENCH STORM

Auteur : Raphaël Martins

L'équipe de FRENCH STORM vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Pour rappel, nous avons initié un registre prospectif sur les orages rythmiques (≥ 3 TV/FV en 24h), qu'ils soient ablatés ou non, sortis vivants d'hospitalisation ou décédés. 72 centres en France ont déjà inclus 961 patients ! Les inclusions se poursuivent jusqu'en 2024, il ne vous reste donc que quelques mois pour vous inclure ! Le eCRF et la lettre d'information sont [disponibles ici](#).

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

